

tenue par Madame BUSIDAN, magistrate-désignée

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500331	RAPPORTEURE: Madame Hélène BUSIDAN
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire REFERE CONTRACTUEL - Demande au juge des référés 1°) d'enjoindre à l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH) de différer la signature du contrat portant sur le lot n°2 (Gros-œuvre) du marché de construction de 85 logements étudiants de l'opération CHE à OUTUMAORO 3 sise à Punaauia ; 2°) de prononcer l'annulation de la procédure d'attribution du lot n°2 (Gros-œuvre) du marché de construction de 85 logements étudiants de l'opération CHE à OUTUMAORO 3 sise à Punaauia ; 3°) d'enjoindre une pénalité financière de 2 400 000 F CFP à l'OPH en application des dispositions de l'art L.551-20 du code de justice administrative.

	Nom des parties
Demandeur	SOCIETE ATM CONSTRUCTION
Défendeur	OFFICE POLYNÉSIEN DE L'HABITAT SOCIETE FIUMARELLA

Représentants des parties
SELARL TANG & DUBAU
SELARL PIRIOU QUINQUIS BAMBRIDGE-BABIN
SELARL MIKOU

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 31/07/2025
Le président du tribunal